

*Ministère de la Culture et de la Communication*

*Le Ministre*

**29 NOV. 2011**

Monsieur Christian DEBIZE  
Directeur de l'École nationale supérieure d'art  
de Nancy  
1, avenue Boffrand  
BP 3129  
54013 NANCY CEDEX

Nos réf. : CC/2661/LLE

Monsieur le Directeur,

Vous avez été nommé directeur de l'École nationale supérieure d'art de Nancy à compter du 21 juin 2010. Votre école, héritière d'une longue tradition ayant porté les arts décoratifs à leur niveau d'excellence, a su s'inscrire dans la modernité en développant, aux côtés des pratiques traditionnelles de l'art, les pratiques numériques du virtuel et des nouvelles technologies en s'adossant aux sciences de l'ingénieur et du management, dans le cadre de l'alliance Artem (Art, technologie, management). Votre école est aussi la seule école nationale en région qui propose les trois options dans le cadre du cursus conduisant au diplôme national supérieur d'expression plastique, diplôme de concepteur-créateur. Elle s'apprête à de nouveaux développements, notamment dans le cadre de son déménagement sur le site Molitor.

Votre parcours – et en particulier votre connaissance de l'école et de son contexte – constitue un atout majeur pour le développement d'un projet ambitieux pour l'école dont vous avez dorénavant la charge.

Il vous appartiendra, en liaison avec la direction générale de la création artistique (DGCA), de poursuivre le chantier qui doit permettre à l'école de s'insérer durablement dans le processus de reconnaissance universitaire du diplôme national supérieur d'expression plastique options art, communication, design. À cette fin, vous vous attacherez à redéfinir, affirmer et développer l'identité de chaque option. Vous consoliderez la phase projet du cycle long en favorisant l'adossement des enseignements à la recherche, notamment en refondant l'atelier national de recherche typographique. Vous inscrirez votre établissement comme la « matrice du projet Artem », en renforçant son attractivité et en développant des formations co-habilitées.

Vous donnerez une nouvelle impulsion au rayonnement de votre établissement en resserrant ses liens avec les partenaires territoriaux comme avec l'environnement culturel, professionnel et universitaire, tant à l'échelle interrégionale – notamment avec l'établissement public de coopération culturelle de Metz-Épinal – qu'à l'échelle nationale et internationale.

.../...

Vous poursuivrez donc une politique de partenariats et d'échanges, en particulier au sein de l'espace culturel européen en encourageant la mobilité de vos étudiants à l'étranger et en favorisant au sein de votre établissement l'accueil d'étudiants ou de professionnels étrangers. La situation nancéenne offre, à ce titre, des opportunités spécifiques.

Vous veillerez, par ailleurs, aux problématiques d'insertion professionnelle, dimension centrale inscrite dans l'ensemble des établissements d'enseignement du ministère de la Culture et de la Communication, afin d'améliorer encore le taux d'insertion des diplômés. Cette amélioration se fera notamment par la valorisation du travail des étudiants et l'introduction de modules de formation à l'insertion, ainsi que par l'association de professionnels à la formation. Vous poursuivrez également toutes les actions permettant de connaître au mieux le devenir des anciens étudiants.

Il vous appartiendra, avec l'appui de la DGCA (en particulier de la mission du conseil architectural) et de la direction régionale des affaires culturelles de Lorraine, de veiller au suivi du projet architectural et à la préparation du déménagement de l'établissement sur le site Molitor. Je vous invite à établir d'ores et déjà les conditions de mise en œuvre du projet afin de permettre à la DGCA de prévoir les moyens nécessaires dans le cadre des budgets triennaux.

La mise en œuvre de votre projet s'inscrit, naturellement, dans le respect des équilibres financiers approuvés par le conseil d'administration et du plafond d'emplois voté par le Parlement. Dans un contexte de maîtrise de la dépense et de l'emploi publics, vous vous attacherez à rechercher les pistes d'économies possibles et vous explorerez toutes les voies susceptibles d'optimiser et de développer les ressources financières de l'école.

La préservation d'un bon climat social devra être l'une de vos préoccupations permanentes.

Je vous remercie d'exercer la plus grande vigilance à l'égard des éléments qui se rattachent à la sécurité des agents et du public, mais aussi à l'accueil des personnes handicapées. Je vous demande également, comme à tous les directeurs d'établissements de mon ministère, de prendre en compte les problématiques liées au développement durable.

Vous aurez enfin à cœur de contribuer à la concrétisation des engagements pris par mon département ministériel au titre, d'une part, de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes et, d'autre part, de la diversification sociale de l'accès à l'enseignement supérieur. Plus généralement, vous veillerez, conformément aux orientations du ministère, au développement d'une culture partagée par le plus grand nombre, en tenant compte de la diversité de la population et des multiples voies d'accès à l'art et à la culture

L'ensemble de ces objectifs pourra être précisé dans le contrat de performance engageant l'établissement que vous dirigez et que je souhaite voir renouvelé courant 2012.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Frédéric MITTERRAND